



Communiqué de presse

Vernier/Ostermundigen, le 6 mars 2024

Vitesse en localité: le TCS salue la décision du Parlement fédéral

Les routes à orientation trafic à l'intérieur des localités devront être en principe limitées à 50 km/h et les routes secondaires pourront être limitées à 30 km/h si les autorités locales le souhaitent. C'est ce que demande la motion du Conseiller national lucernois Peter Schilliger, adoptée définitivement par le Parlement fédéral aujourd'hui. Le TCS salue cette décision pragmatique qui respecte la volonté populaire et qui devra mettre un frein à la généralisation du 30 km/h en localité.

En adoptant la motion Schilliger avec une large majorité dans les deux chambres, le Parlement donne un mandat clair au Conseil fédéral : le cadre législatif doit être adapté et précisé pour garantir la hiérarchie et la fonctionnalité du réseau à l'intérieur et à l'extérieur des localités. A l'issue des débats, le Conseiller national Peter Schilliger et Président de la section Waldstätte (Lucerne, Nidwald, Obwald) du TCS et s'est exprimé ainsi : « L'acceptation de ma motion devra mettre fin à la généralisation du 30 km/h en ville et imposer une vitesse différenciée entre les routes à orientation trafic et les quartiers d'habitation. » La motion ne porte toutefois pas atteinte à l'autonomie des communes et des cantons qui pourront toujours justifier un abaissement de la vitesse sur une route à orientation trafic passant devant une école par exemple. Cette décision va aussi réjouir les transports publics qui craignaient un abaissement généralisé de la vitesse qui aurait pénalisé leur attractivité face au transport individuel motorisé, mais aussi les organisations de secours, qui voyaient dans cet abaissement de la vitesse un ralentissement dangereux de leur temps d'intervention.

La population est opposée au 30 km/h généralisé en localité

En 2001*, tous les cantons et une écrasante majorité populaire (79,7%) avaient rejeté l'introduction généralisée de la limitation de vitesse à 30 km/h à l'intérieur des localités*. Depuis, l'opinion de la population n'a pas changé. Le dernier sondage représentatif de l'institut LINK* avait montré en mars 2023 que les deux-tiers des habitants des dix plus grandes villes de Suisse étaient opposés à la généralisation du 30 km/h en milieu urbain. Le même sondage montrait que 78% à 90% des habitants des villes se disaient satisfaits du régime de vitesse différencié 50-30 km/h. Les six votations populaires en Argovie le 3 mars dernier ont aussi montré que la population refuse clairement la généralisation du 30 km/h. «Le respect de la hiérarchie des routes est essentiel à leur fonctionnement. Une vitesse différenciée en fonction de la situation ainsi que des règles homogènes dans toute la Suisse sont dès lors cruciales » explique Peter Goetschi, Président central du TCS. « Malgré cela, plusieurs villes tentent d'imposer une généralisation du 30 km/h à l'encontre du bon sens et déclenchent de nombreuses oppositions sous forme d'initiatives populaires, de pétitions, de référendums et d'interventions parlementaires au niveau communal et cantonal. Je me réjouis que cette décision du Parlement qui doit maintenant déboucher sur un cadre juridique clair à ce sujet. »

*Votation et sondages représentatifs sur la vitesse en localité

Mars 2001 : [Initiative populaire pour plus de sécurité à l'intérieur des localités grâce à une vitesse maximale de 30 km/h](#)

Janvier 2022 : [Sondage LINK: Réactions envers la généralisation du 30km/h en localité](#)

Mars 2023 : [Sondage LINK : Réactions des citoyens sur le 30 km/h généralisé en localité](#)

Contact

Laurent Pignot, porte-parole du TCS

Tél. 058 827 27 16 | 076 553 82 39 | laurent.pignot@tcs.ch

www.pressetcs.ch | www.flickr.com

Touring Club Suisse – toujours à mes côtés.

Depuis sa fondation en 1896 à Genève, le Touring Club Suisse est au service de la population suisse. Il est synonyme de sécurité, durabilité et liberté de choix en matière de mobilité personnelle et il est actif tant au niveau politique que social. À travers ses 1900 collaborateurs



et 23 Sections régionales, le plus grand club de la mobilité de Suisse propose un large éventail de prestations et services liés à la mobilité, l'assistance, la santé et les activités de loisirs à ses quelque 1,6 millions de membres. Une prestation d'assistance est fournie toutes les 72 secondes. Chaque année, 200 patrouilleurs accomplissent quelques 355'000 interventions de dépannage sur les routes suisses et permettent de reprendre la route immédiatement dans plus de 80 % des cas. La centrale d'assistance ETI effectue en moyenne 55'000 interventions, dont près de 1800 évaluations médicales et 1000 rapatriements par an. TCS Swiss Ambulance Rescue est le plus grand acteur privé dans le secteur des secours d'urgence et du transport sanitaire en Suisse avec 50 véhicules, 14 bases logistiques et plus de 30'000 interventions par année. Les centres de protection juridique traitent 40'000 affaires juridiques et fournissent près de 9000 renseignements juridiques. Depuis 1908, le TCS s'engage pour la sécurité routière en Suisse en développant des outils pédagogiques, des campagnes de sensibilisation et de prévention, en testant les infrastructures de mobilité et en conseillant les autorités. Le TCS distribue chaque année près de 110'000 baudriers et 84'000 gilets aux enfants, afin que la mobilité des plus petits soit sécurisée. Les centres de conduite forment 51'000 participants par an, toutes catégories de véhicules confondues. Avec 29 campings et environ 900'000 de nuitées touristiques, le TCS est le leader du camping en Suisse. L'Académie de la mobilité du TCS étudie et projette les transformations dans le secteur des transports, comme la mobilité verticale par drone ou la mobilité partagée, par exemple avec le projet «carvelo» qui compte 400 vélos-cargo électriques et 35'000 utilisateurs. Le TCS est cosignataire de la feuille de route mobilité électrique 2025.